



Commerce international des marchandises du Québec



Volume 3, numéro 1

Données du 1^{er} trimestre 2002

Table des matières

Conjoncture

Léger recul des exportations au
premier trimestre 1

Dossier

Ajustements aux données du commerce
international 2

Conjoncture

Léger recul des exportations au premier trimestre

Les exportations du Québec continuent de souffrir de la stagnation de l'économie mondiale et, plus particulièrement de celle des États-Unis où sont destinées près de 85 % de ses exportations. Après une hausse de 8,3 %, qui semblait annoncer une reprise, au cours du dernier trimestre de 2001, la valeur des exportations internationales de marchandises du Québec subit un recul de 4,4 % lors des trois premiers mois de cette année. Totalisant 16,9 milliards de dollars au cours de cette période, les exportations sont inférieures de 9,4 % à la valeur enregistrée pendant le premier trimestre de l'an dernier.

Par ailleurs, au cours des mois de janvier à mars, les exportations canadiennes connaissent une hausse, modeste il faut dire, de moins de 1 %. Cette croissance est attribuable au gaz naturel dont les ventes à l'étranger augmentent de plus d'un milliard de dollars lors de ce trimestre.

La baisse des exportations québécoises observée en 2002 est attribuable en bonne partie aux ventes d'avions à l'étranger. En recul de près de 25 % par rapport au dernier trimestre de l'an passé, les exportations d'avions affichent tout de même le deuxième plus fort total enregistré au cours d'un trimestre donné avec une valeur de 2,2 milliards de dollars. La valeur record atteinte lors du précédent trimestre englobait les livraisons qui avaient dû être reportées à la suite des événements de septembre dernier alors que les aéroports avaient été fermés à toute circulation aérienne pendant plusieurs jours.

Les exportations de bois d'œuvre résineux ainsi que de demi-produits en bois, qui avaient fléchi au cours du dernier trimestre de 2001, rebondissent avec une hausse d'environ 20 %. Leur valeur dépasse ainsi la moyenne trimestrielle des deux dernières années. Les produits minéraux dans leur ensemble présentent tous une progression, notamment l'aluminium, de même que le cuivre, les métaux précieux et le fer. La hausse saisonnière des exportations d'embarcations de plaisance augmente considérablement les ventes de bateaux à l'étranger au cours de ce trimestre. Par contre, les exportations de papier journal continuent de décliner. Elles accusent un cinquième recul trimestriel consécutif. La production excédentaire à l'échelle mondiale et la baisse de prix qui en résulte concourent à la contraction des exportations québécoises.

Les exportations aux États-Unis, qui avaient connu une hausse au cours du trimestre précédent, régressent légèrement. La baisse de 2,5 % qu'elles affichent est toutefois moindre que celle qui touche l'ensemble des exportations québécoises. Totalisant 14,4 milliards de dollars, les exportations aux États-Unis sont inférieures

cation rétroactive en 1978. Jusqu'en 1985, on considère comme exportations les biens chargés dans les ports du Québec. De cette façon, les biens originaires des autres provinces, mais qui sont chargés au Québec, sont considérés comme des exportations québécoises. À l'inverse, les biens produits au Québec, mais qui sortent du pays par une autre province, sont compris dans les exportations de cette province. Alors que ces derniers sont difficiles à repérer, les produits des autres provinces chargés au Québec sont plus faciles à identifier. Aussi, les premières corrections concernaient ces derniers produits. En 1984, par exemple, les marchandises chargées au Québec totalisent 21,3 milliards de dollars. De ce montant, 4 milliards sont considérés comme des biens provenant d'autres provinces, dont près de 3 milliards de céréales des Prairies et un demi-milliard de fer du Labrador. Après corrections, les exportations québécoises s'établissent donc à 17,4 milliards de dollars pour cette année-là.

En 1985, on commence à attribuer les exportations à la province d'origine du produit, c'est-à-dire à la province où ils ont été cultivés, extraits ou fabriqués. En 1990, les États-Unis et le Canada signent un protocole d'entente sur les importations. À compter de ce moment, les douanes canadiennes ne recueillent plus de données sur les exportations à destination des États-Unis. Elles utilisent plutôt les données recueillies par les douanes américaines sur les importations en provenance du Canada. De la même façon, les douanes canadiennes fournissent aux douanes américaines les statistiques relatives aux importations provenant des États-Unis.

Cette façon de procéder, qui assure une meilleure couverture des exportations, combinée avec le concept de province d'origine, entraîne une diminution graduelle des corrections aux données de Statistique Canada. Une nouvelle étude, réalisée en 1999, élimine toutes les améliorations des exportations.

Les importations, de leur côté, ont toujours été attribuées à la province de dédouanement. Si, au niveau cana-

dien, l'enregistrement des importations selon le port d'entrée ne porte pas à conséquence, il en va tout autrement au niveau provincial. Ainsi, les automobiles qui proviennent du Japon sont toutes dédouanées en Colombie-Britannique. Cette province se retrouve donc avec la totalité des importations canadiennes d'autos japonaises, alors que les autres provinces n'en ont aucune, ce qui est loin de correspondre à la réalité.

En 1982, les corrections sur les importations touchent quatre catégories de produits : les automobiles, les camions, les téléviseurs et les vêtements. On estime les importations québécoises de ces produits selon leur consommation. Par exemple, si les ventes d'automobiles japonaises au Québec représentent, pour une année donnée, 37,0 % de celles du Canada, cette proportion est appliquée aux importations canadiennes pour obtenir les importations québécoises. Des études subséquentes permettent d'ajouter d'autres biens, notamment des produits électroniques ainsi que des pièces d'autos. Dans ce dernier cas, la proportion québécoise est calculée à partir du rapport de fabrication d'automobiles au Québec sur la fabrication canadienne, vu qu'environ 95 % des pièces d'automobiles servent à la construction d'automobiles neuves.

Une étude récente, commandée par le ministère des Transports, dans le cadre de la coalition des transports de la frontière de l'Est, avait comme objectif, dans un premier temps, de comparer la méthodologie employée par Statistique Canada (SC), le Bureau of Transportation Statistics (BTS) des États-Unis et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mesurer le commerce des marchandises et, ensuite, d'expliquer les écarts entre les données. L'étude se concentrait plus particulièrement sur le transport par camion entre Québec et cinq États américains.

Comme on peut le voir au tableau ci-dessous, l'écart entre les trois sources de données est relativement faible en ce qui regarde les exportations. Les données de SC et de l'ISQ sont identiques puisqu'elles proviennent

Exportations par camion vers...

Source	Maine	Vermont	New York	Michigan	Minnesota	Total
SC	341 169 629	2 583 966 612	5 694 563 266	990 969 467	310 151 357	9 920 820 331
BTS	328 426 091	2 521 190 318	5 431 906 471	898 522 715	291 042 168	9 471 087 763
ISQ	341 169 629	2 583 966 612	5 694 563 266	990 969 467	310 151 357	9 920 820 331

de la même source. Par ailleurs, les légères différences que l'on observe entre les données de ces deux organismes et celles du BTS proviennent de variations du taux de change, de certains ajustements particuliers et de révisions propres à chacun.

Du côté des importations, les écarts entre les statistiques de SC et celles du BTS sont du même ordre de grandeur que ceux des exportations et sont explicables pour les mêmes raisons. Le Vermont constitue un cas d'exception où les divergences semblent dues à des transactions intrafirmes. Mais, comme l'illustre le tableau ci-dessous, l'ISQ offre des données qui peuvent être très différentes. Le Michigan en est le meilleur exemple : alors que SC établit la valeur des importations québécoises à 77,6 millions de dollars, l'ISQ l'évalue à 1,3 milliard de dollars. La donnée de SC est basée sur les biens originaires de l'État du Michigan qui entrent au Canada par les ports du Québec, tandis que l'ISQ attribue au Québec une proportion des automobiles originaires du Michigan qui sont importées au Canada. L'écart s'explique par le fait que ces automobiles fabriquées au Michigan entrent au Canada par les ports de l'Ontario.

La méthode utilisée par l'ISQ comporte toutefois certaines limites. Par exemple, il peut y avoir « surcorrection ». Comme les produits sont corrigés en bloc, il arrive que certains produits individuels, qui ne mériteraient pas de modification, voient quand même leur valeur être ajustée. Mais cette marge d'erreur a été évaluée à moins de 1 % des corrections.

Les produits qui sont importés d'États limitrophes, comme le Vermont, sont également corrigés au prorata. Dans ces cas, il y aurait peut-être lieu de ne pas modifier la valeur des importations puisque les produits entrent directement au Québec. Mais la méthode ne permet pas actuellement ces raffinements.

Les auteurs du rapport concluent que, comparées aux données de SC et du BTS, les données de l'ISQ représentent les meilleures données disponibles pour estimer le commerce avec les États-Unis. Même si les données de l'ISQ sont des estimations, elles se fondent sur un concept valide. Si SC employait une méthodologie fondée sur la province de destination plutôt que sur la province de dédouanement afin de recueillir les données des importations, le travail de l'ISQ deviendrait inutile, puisqu'il s'agit d'un effort pour corriger les données existantes.

Importations par camion provenant de...

Source	Maine	Vermont	New York	Michigan	Minnesota	Total
SC	315 504 305	1 228 681 807	1 400 681 807	77 636 605	44 415 685	3 066 920 209
BTS	325 326 846	2 034 908 501	1 453 935 476	75 714 160	46 438 202	3 936 323 185
ISQ	286 173 838	1 222 826 749	1 608 924 845	1 271 885 216	94 902 595	4 484 713 243

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Marcel Caron et Pierre Lachance
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411 ou
1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-4129
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre 2002
ISSN 1492-7098

© Gouvernement du Québec

**Institut
de la statistique**
Québec 